



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X° CANTON DE MONTPELLIER

ARRETE Nº 248

DELEGATION DES FONCTIONS D'OFFICIER D'ETAT CIVIL A UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous Jean-Luc SAVY, Maire de la Ville de JUVIGNAC,

VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Madame Eliane GAUZY-CHABLE, Conseillère Municipal de la Ville de Juvignac, est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, en notre lieu et place, les fonctions d'état civil de ladite Ville, le 16 août 2014 à 14 heures 30.

Fait à Juvignac, le 16 juin 2014.

Le Maire

Jean-Luc SAVY